

PAR COURRIEL

Le 23 août 2024

DEMANDEUR

N/Réf. : 202408-11

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 6 août 2024.

La recherche a permis de repérer des documents concernant votre demande qui vous sont accessibles. Toutefois, vous remarquerez que nous avons soustrait des renseignements, comme le permet l'article 14 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1), ci-après la Loi sur l'accès. En effet, nous avons retranché les renseignements au sens de l'article 48 de cette loi.

Ainsi, comme le prévoit l'article 48 de la Loi sur l'accès, nous vous invitons à adresser votre demande au responsable de l'accès à l'information de cet organisme public, dont les coordonnées sont les suivantes :

Municipalité de Boileau
Madame Mireille Dupuis
Directrice générale et greffière-trésorière
702, chemin de Boileau
Boileau (Québec) J0V 1N0
dg@boileau.ca

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Matilde Thérout-Lemay

p. j. : 3

Autotte, Patrick (DR-07-15)

De: Autotte, Patrick (DR-07-15)
Envoyé: 27 mai 2024 16:22
À: DG Boileau
Cc: Jean-François Larrivée; Brière, Marie-Hélène (07-UG); Sullivan, Gail (DR-07-15)
Objet: RE: Descente publique
Pièces jointes: FO-utilisation-territoire-particulier-MRNF.pdf

Bonjour Madame Dupuis,

Si le terrain est une terre publique, voici le formulaire à utiliser pour faire une demande d'utilisation à notre ministère.

Nous laissons soin à Mme Brière de coordonner la rencontre demandée et ce, dans la foulée de la dernière réunion tenue sur ce sujet avec votre municipalité.

Bonne fin de journée !

Patrick Autotte

Conseiller en gestion du territoire public
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Direction de l'Outaouais et des Laurentides
16, Impasse de la gare-Talon, RC 100
Gatineau (Québec) J8T 0B1
Téléphone (819) 246-4827 poste 701993
Patrick.autotte@mrnf.gouv.qc.ca

De : DG Boileau <dg@boileau.ca>
Envoyé : 27 mai 2024 15:45
À : Autotte, Patrick (DR-07-15) <Patrick.Autotte@mrnf.gouv.qc.ca>
Cc : Jean-François Larrivée <jf.larrivee@mrc-papineau.com>; Brière, Marie-Hélène (07-UG) <Marie-Helene.Briere@mrnf.gouv.qc.ca>
Objet : Descente publique
Importance : Haute

Art 48



FEUILLET EXPLICATIF

COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE ?

- > Pour une **demande à des fins privées** (personnelles, communautaires et d'utilité publique), veuillez remplir ce formulaire.
- > Pour une **demande à des fins commerciales ou industrielles**, veuillez remplir le [formulaire de demande d'utilisation du territoire public - Promoteur](#), disponible sur le site Web Québec.ca au www.quebec.ca.

Pour déterminer si votre demande correspond à des fins commerciales ou industrielles, consultez le glossaire en annexe.

Veuillez vous assurer de fournir une demande complète, accompagnée du paiement des frais ainsi que de tout document complémentaire exigé selon votre situation. **Les dossiers incomplets ne seront traités qu'à la réception des informations manquantes.**

Notez que tous les champs du formulaire qui sont précédés d'un astérisque (*) sont obligatoires. Tous les [termes en bleu](#) sont définis dans le glossaire que vous trouverez en annexe à la [page 7](#).

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES EXIGÉS

Selon votre situation, veuillez faire parvenir les documents complémentaires suivants. Ces documents sont exigés au dépôt de la demande : les dossiers incomplets ne seront traités qu'à la réception des documents manquants.

Avis de conformité :

- > L'[Avis de conformité à la réglementation municipale](#) rempli par la ou les municipalité(s) ou MRC touchée(s) par le terrain demandé (pour obtenir un modèle, veuillez consulter le site Web Québec.ca au www.quebec.ca)

Carte :

- > Une carte de localisation

Cas particuliers

Si vous agissez à titre de représentant (signataire) ou de mandataire :

- > La procuration ou la copie certifiée de la résolution du conseil d'administration ou du conseil municipal vous désignant comme personne autorisée à signer les documents avec le Ministère ou pour toute communication (pour obtenir un modèle de résolution, veuillez consulter le site Web Québec.ca au www.quebec.ca)

Si vous êtes un organisme communautaire :

- > Les lettres patentes démontrant votre constitution légale

Si vous êtes une personne morale ou une société :

- > La copie certifiée de la résolution du conseil d'administration ou du conseil municipal vous désignant comme personne autorisée à présenter la demande d'utilisation du territoire public et vous autorisant à signer les documents avec le Ministère au nom de votre organisme (pour obtenir un modèle de résolution, veuillez consulter le site Web Québec.ca au www.quebec.ca)

Pour une demande d'agrandissement de terrain privé :

- > Vos titres de propriété

Pour une demande de tracé linéaire :

- > Un fichier de formes (*shapefile*)

Pour une demande d'entreposage ou de dépôt de matériaux secs :

- > La liste des matériaux

PAIEMENT DES FRAIS

Veillez joindre à votre demande le paiement des frais exigés :

- > **147,17 \$** (frais d'administration, taxes incluses)

Ces frais, non remboursables, sont payables par **chèque** ou par **mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances du Québec**.

Selon certaines conditions, vous pourriez avoir la possibilité de payer par carte de crédit. Si c'est le cas, nous communiquerons avec vous par écrit.

Selon la nature de votre demande, des frais supplémentaires pourraient être exigés en cours de traitement. Pour plus d'information, veuillez consulter la section « Annexe 1 » du *Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État* accessible sur le site Web Québec.ca.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les renseignements personnels sont recueillis aux fins d'application des lois, des règlements et des programmes sous l'autorité du ministre des Ressources naturelles et des Forêts.

La location des terres du domaine de l'État constitue l'orientation retenue en matière de droits fonciers. De façon exceptionnelle, le ministre peut consentir à la vente de terres du domaine de l'État. La location peut inclure une promesse de vente conditionnelle si la terre louée et le projet présenté satisfont aux exigences du Ministère. Pour plus d'information, veuillez consulter les documents suivants, accessibles sur le site Web Québec.ca.

- > *Lignes directrices relatives à l'encadrement de la vente de terres du domaine de l'État à des fins de villégiature privée, de résidence principale et d'autres fins personnelles*
- > *Lignes directrices relatives à l'encadrement de la vente de terres du domaine de l'État à des fins commerciales, industrielles et autres que personnelles*

Le Ministère ne délivrera un bail qu'à une seule personne. Dans le cas d'un groupe de personnes, un représentant doit être nommé, et le bail sera délivré à son nom. Il revient aux membres du groupe de prendre entente entre eux.

Vous pouvez faire affaire avec un mandataire ou un consultant pour vous aider à remplir votre demande. Vous pouvez également désigner un représentant pour signer les documents en votre nom, à condition de fournir une procuration l'y autorisant. Pour plus d'information concernant ces rôles, consultez le glossaire en annexe.

Les délais de traitement sont variables en fonction des consultations que le Ministère doit réaliser.

Prenez note que ce formulaire ne constitue pas une inscription aux tirages au sort et ne peut être utilisé à cette fin. Pour plus d'information, consultez le site Web Québec.ca.

Le formulaire rempli et signé, accompagné des documents complémentaires exigés et du paiement des frais, doit être retourné par la poste ou par courriel :

Centre de services du territoire public
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau E-318
Québec (Québec) G1H 6R1
Courriel : droit.terre.publique@mrnf.gouv.qc.ca

POUR PLUS D'INFORMATION

Consultez le site Web Québec.ca au www.quebec.ca ou contactez le **Centre de services du territoire public**

Par téléphone : 1 844 282-8277 (sans frais)

Par courriel : droit.terre.publique@mrnf.gouv.qc.ca

> Tous les champs précédés d'un astérisque (*) sont obligatoires.
> Merci d'écrire en **lettres moulées**.

SECTION 1 – INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nouvelle demande

[Modification d'un droit en vigueur](#) (indiquez votre numéro de dossier et précisez) :

Autre (précisez) : _____

Remplir si vous avez déjà fait affaire avec le secteur du territoire public du Ministère.

► Numéro de client : | | | | | | | | | |
(Vous pouvez trouver votre numéro de client sur votre avis de paiement.)

1 *Renseignements sur l'identité du demandeur

Ne remplir que la section 1.1 ou 1.2.

► 1.1 [Particulier](#)

*Nom de famille : _____ *Prénom : _____

[Adresse de correspondance](#)

*Numéro : _____ *Rue : _____ Bureau/app. : _____

Renseignements complémentaires : _____

*Ville, village ou municipalité : _____ *Code postal : _____

*Province : _____ *Pays : _____

Autres moyens de communication

*Tél. au domicile : _____ Tél. au travail : _____ Poste : _____

Courriel : _____

1.2 [Personne morale](#)

*Type de personne morale

Société / Corporation

Association / Coopérative

Ministère / Organisme public

Municipalité / MRC

Organisme communautaire

Autre (précisez) : _____

*[Nom de la personne morale](#) : _____

*NEQ (Numéro d'entreprise du Québec) : | | | | | | | | | |

Coordonnées de la personne morale

*Numéro : _____ *Rue : _____ Bureau/app. : _____

Renseignements complémentaires : _____

*Ville, village ou municipalité : _____ *Code postal : _____

*Province : _____ *Pays : _____

*Tél. de l'entreprise : _____ Poste : _____ Tél. (autre) : _____ Poste : _____

Cochez la case qui correspond
au secteur principal d'activité
de la personne morale.

► ***Secteur principal d'activité**

Mines

Récrétourisme

Agriculture

Énergie

Télécommunication

Autre (précisez) : _____

Ne remplir que si vous agissez
à titre de représentant.

► **2 Renseignements sur l'identité du représentant (signataire)**

*Nom de famille : _____ *Prénom : _____

*Fonction : _____

Adresse de correspondance

*Numéro : _____ *Rue : _____ Bureau / app. : _____

Renseignements complémentaires : _____

*Ville, village ou municipalité : _____ *Code postal : _____

*Province : _____ *Pays : _____

Autres moyens de communication

*Tél. au domicile : _____ Tél. au travail : _____ Poste : _____

Courriel : _____

3 Renseignements sur le terrain demandé

3.1 *Municipalité ou MRC dans laquelle se trouve le terrain demandé

Municipalité / MRC : _____

3.2 *Dimensions du terrain demandé

Largeur (m) : _____ Profondeur (m) : _____ Superficie totale (m²) : _____

3.3 *Localisation du terrain demandé

► Veuillez remplir l'option 1 **ou**
l'option 2.

Consultez l'aide en annexe
pour savoir comment obtenir
les données de localisation.

Option 1 - Coordonnées géographiques

Latitude : _____ Longitude : _____

Option 2 - Projection MTM/UTM

Projection : UTM MTM

Datum : NAD 27 NAD 83

Fuseau : _____ Est : _____ Nord : _____

► Veuillez remplir l'option 3 **ou**
l'option 4.

Consultez l'aide en annexe
pour savoir comment
obtenir un numéro de
cadastre rénové.

Option 3 - Désignation au cadastre rénové (numéro de cadastre supérieur à un million)

Numéro de lot rénové : | | | | | | | |

Option 4 - Désignation au cadastre non rénové (numéro de cadastre inférieur à un million)

Canton, seigneurie, paroisse ou bassin : _____

Rang, bloc ou territoire non divisé : _____

Lot, parcelle ou partie : _____

RAPPEL : Dans le cas d'un
tracé linéaire, vous devez
obligatoirement joindre un
fichier de formes à votre
demande. Ce document,
de format numérique,
doit nous être envoyé
à l'adresse courriel qui
figure au feuillet explicatif.

► **3.4 Localisation pour une demande de tracé linéaire**

[Fichier de formes \(shapefile\)](#)

4 Renseignements sur l'utilisation du terrain demandé

4.1 * Désirez-vous utiliser le terrain demandé pour une durée de plus de 12 mois?

Oui Non (précisez la durée) : _____

Prenez note que le choix du droit émis reste à la discrétion du Ministère.

► 4.2 * Droit(s) souhaité(s)

Location	Autorisation	Échange
Achat	Servitude	Autre (précisez) : _____

4.3 * Décrivez précisément l'utilisation ou la modification que vous désirez faire sur le terrain demandé

(Exemples : construction d'un bâtiment, d'une infrastructure, agrandissement d'un terrain, installation d'une canalisation, aménagement d'un sentier, etc.)

5 Commentaires supplémentaires

Indiquez toute information supplémentaire utile à l'analyse de votre dossier.

RAPPEL : Si vous agissez à titre de **représentant** ou de **mandataire**, n'oubliez pas de joindre une **procuration** ou une **résolution du conseil d'administration** vous désignant comme tel.

► 6 * Signature

Je déclare être majeur et avoir fourni des renseignements vrais et exacts.

Je consens à ce que les informations et les documents que je dépose soient communiqués à d'autres ministères et organismes publics, si cela s'avérait nécessaire, dans le but de permettre le traitement de ma demande.

Demandeur	Représentant (signataire)	Mandataire	Consultant
-----------	---	----------------------------	----------------------------

*Nom de famille : _____ *Prénom : _____

*Signature : _____ *Date : _____

AIDE

Données de localisation

Vous pouvez obtenir les données de localisation (distances et superficies) sur la carte interactive du Ministère accessible sur le site <https://vgo.portailcartographique.gouv.qc.ca/>.

- > **Pour mesurer une distance**, cliquez sur l'icône « Rediriger mode avancé », cliquez sur l'onglet « Mesures », puis sélectionnez l'icône « Mesurer une distance ». Avec le pointeur, cliquez pour situer les deux points entre lesquels vous voulez mesurer une distance. Celle-ci apparaîtra sur la ligne que vous avez créée.
- > **Pour mesurer une superficie**, cliquez sur l'icône « Rediriger mode avancé », cliquez ensuite sur l'onglet « Mesures », puis sélectionnez l'icône « Mesurer une superficie ». Avec le pointeur, délimitez le périmètre dont vous voulez mesurer la superficie. Celle-ci apparaîtra sur le périmètre que vous avez créé. Les mesures de chacun des côtés du périmètre délimité vous seront aussi indiquées.
- > **Pour connaître les routes à proximité de votre projet**, faites apparaître la barre latérale « Choisir un thème » et cliquez sur le dossier « TRANSPORT » ou « Autre réseaux de transport », en fonction de vos besoins.
- > **Pour obtenir une coordonnée**, déplacez votre curseur jusqu'à l'endroit désiré. La coordonnée apparaît en bas, à gauche de la page.

Numéro de cadastre

Vous pouvez obtenir le numéro d'un cadastre rénové sur le site Infolot à l'adresse <https://appli.foncier.gouv.qc.ca/infolot/>. Vous devrez cliquer sur le bouton « Accès gratuit » situé à droite, accepter la licence d'utilisation, puis sélectionner votre outil d'accès correspondant (ordinateur, tablette ou mobile).

Deux façons s'offrent alors à vous pour obtenir un numéro de cadastre rénové.

1. Si vous connaissez l'emplacement du terrain demandé :

- > Zoomez au maximum sur la zone correspondant à votre recherche.
- > Le numéro de cadastre apparaîtra à l'intérieur des zones délimitées par un cadastre.

2. Si vous connaissez les coordonnées du terrain demandé :

Cliquez sur l'icône « Localiser par coordonnées ».

Différentes options de localisation s'offrent à vous (géographiques, UTM, MTM).

- > Entrez les données correspondant à votre terrain et cliquez sur « Localiser ».
- > Un point rouge apparaîtra sur la carte. Zoomez et vérifiez que la localisation correspond à votre recherche.
- > Le numéro de lot apparaîtra à l'intérieur du cadre dans lequel est situé votre point de localisation.

GLOSSAIRE

Adresse de correspondance :

Indiquez l'adresse à laquelle le Ministère peut communiquer avec vous et vous envoyer des documents. Qu'il s'agisse de votre adresse de domicile personnel ou de bureau, d'une boîte postale ou de l'adresse d'un particulier, veuillez indiquer l'adresse à laquelle le Ministère pourra vous joindre le plus aisément.

Consultant :

Personne à qui l'on demande des avis ou conseils et qui fait autorité par sa compétence particulière. Exemple : un avocat ou un notaire.

Fichier de formes (*shapefile*) :

Un fichier de formes (aussi appelé *shapefile*) contient toute l'information liée à la géométrie des objets, tels que des points et des lignes. Des logiciels spécialisés sont requis pour exploiter ces données dont le format est le *shapefile*. Vous pouvez nous envoyer ce fichier par courriel. Pour ouvrir un fichier de formes, les fichiers avec les extensions suivantes sont nécessaires : shp, shx, prj et dbf (ex. : route.shp, route.shx, route.prj et route.dbf).

Fins commerciales ou industrielles :

Toutes demandes dont l'utilisation est destinée à l'exercice d'activités lucratives (ex. : motel, base de plein air, tour de télécommunication, scierie, mât de mesure de vent, parc industriel, etc.), ou dont l'utilisation n'est pas destinée à des fins d'intérêts privés, que vous soyez un particulier ou une personne morale (ex. : utilité publique, activité récréative communautaire, site d'interprétation de la faune, etc.).

Mandataire :

Personne chargée d'un mandat, d'une procuration, d'une mission lui permettant d'agir au nom d'une autre. Exemple : un lobbyiste (doit être inscrit au Registre des lobbyistes).

Modification d'un droit en vigueur :

Si vous avez déjà effectué une demande d'utilisation du territoire public auprès du Ministère et que vous souhaitez modifier le droit qui vous a été octroyé et pour lequel vous avez déjà signé, vous cochez cette case. Merci de préciser le droit que vous avez obtenu alors, ainsi que votre numéro de dossier (ex. : 123456-00-000). Exemple : le Ministère vous a accordé une autorisation, et vous désirez modifier ce droit pour obtenir une location.

Nom de la personne morale :

Indiquez le nom de l'entreprise, de l'association, de l'organisme, du ministère, etc., pour lequel vous effectuez une demande. N'inscrivez pas le nom de la personne remplissant le formulaire.

Particulier :

Remplissez cette section si vous êtes une personne physique et privée, et que vous effectuez une demande en tant que simple citoyen et en votre propre nom. Vous êtes un particulier par opposition à un groupe, une société, un organisme ou une personne morale.

Personne morale :

Entité dotée d'une personnalité juridique et possédant des droits et des obligations. Vous devez remplir cette section si vous effectuez une demande pour une entreprise, une raison sociale, une association, un ministère, etc., et non pas une demande pour une personne physique et privée.

Promoteur :

Personne physique ou morale qui souhaite réaliser un projet commercial ou industriel sur le territoire public et qui s'adresse au Ministère pour louer ou acheter les terres nécessaires à sa réalisation.

Représentant (signataire) :

Le représentant est la personne qui signera les documents officiels du droit foncier octroyé. Si vous agissez au nom d'une personne morale, vous devez fournir une **résolution du conseil d'administration ou du conseil municipal** vous désignant comme représentant autorisé à signer les documents au nom de votre organisme avec le Ministère. Si vous agissez au nom d'un particulier, vous devez fournir une **procuration** vous autorisant à signer les documents au nom du particulier.

Autotte, Patrick (DR-07-15)

De: Autotte, Patrick (DR-07-15)
Envoyé: 10 juin 2024 09:53
À: DG Boileau
Cc: Guitard, Michel (07-UG/Coulonge); Sullivan, Gail (DR-07-15); Brière, Marie-Hélène (07-UG)
Objet: RE: mise à l'eau

Bonjour Mme Dupuis,

Vous pouvez faire tout de suite votre demande de bail au centre de service du territoire public pour prendre de l'avance. Cependant, le bail de mise à l'eau ne sera pas émis tant que notre ministère n'aura pas la certitude que les travaux de déplacements des accès auront été complétés.

Merci d'aviser le ministère de l'avancement des travaux/entente avec les voisins.

Bonne journée !

Patrick Autotte

Conseiller en gestion du territoire public
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Direction de l'Outaouais et des Laurentides
16, Impasse de la gare-Talon, RC 100
Gatineau (Québec) J8T 0B1
Téléphone (819) 246-4827 poste 701993
Patrick.autotte@mrnf.gouv.qc.ca

De : DG Boileau <dg@boileau.ca>
Envoyé : 10 juin 2024 08:01
À : Brière, Marie-Hélène (07-UG) <Marie-Helene.Briere@mrnf.gouv.qc.ca>
Cc : Autotte, Patrick (DR-07-15) <Patrick.Autotte@mrnf.gouv.qc.ca>; Guitard, Michel (07-UG/Coulonge) <Michel.Guitard@mrnf.gouv.qc.ca>
Objet : RE: mise à l'eau

Art 48

De : Brière, Marie-Hélène (07-UG) <Marie-Helene.Briere@mrnf.gouv.qc.ca>
Envoyé : 6 juin 2024 18:16
À : DG Boileau <dg@boileau.ca>
Cc : Autotte, Patrick (DR-07-15) <Patrick.Autotte@mrnf.gouv.qc.ca>; Guitard, Michel (07-UG/Coulonge) <Michel.Guitard@mrnf.gouv.qc.ca>
Objet : mise à l'eau



Bonjour Mireille,

Suite à une discussion que nous avons eu à l'interne, j'aimerais rappeler à la municipalité les étapes à suivre pour le projet de la mise à l'eau. Premièrement, il faudra prendre entente avec les 2 voisins pour déplacer leur entrée. Suite à l'entente, il faudra faire les travaux de déplacement. Ensuite, lorsque le ministère aura la preuve que les entrées ont bien été fermées (copie d'entente, photo ou visite terrain), il sera possible de déposer votre demande de bail auprès du centre de service du territoire public en cochant la location sur le formulaire.

Si tu as des questions concernant les travaux et étapes à suivre, n'hésite pas à me contacter. Concernant le bail seulement, il faudra contacter Patrick. Présentement, aucuns travaux à des fins d'installation de clôture ou d'implantation d'une station de nettoyage ne peut être implanté sans l'obtention de votre bail avec le secteur du Territoire.

Bonne journée!

Marie-Hélène Brière, Ing. F.

Adjointe à la cheffe, resp. environnement local

Unité de gestion de la Coulonge-et-Basse-Lièvre - Bureau de la Basse-Lièvre

Direction de la gestion des forêts Outaouais

Direction générale de la gestion des forêts sud-ouest

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

16, impasse de la Gare-Talon, RC.100

Gatineau (Québec) J8T 0B1

Téléphone : 819 246-4827 poste 701956

marie-helene.briere@mffp.gouv.qc.ca

mrnf.gouv.qc.ca